

# Site Natura 2000

## Haute-Wamme et Masblette

BE34029



### Carte d'identité

<b>Superficie</b>	7 365,67 ha	<b>Directions du DNF</b>	Marche-en-Famenne, Neufchâteau
<b>Communes concernées</b>	Nassogne, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville	<b>Date d'adoption de l'arrêté de désignation</b>	14/04/2016

### Description du site

Situé entre Nassogne et Saint-Hubert, le site est constitué d'un complexe forestier ardennais très diversifié, en continuité avec les sites de la Forêt de Freyr (BE34030) à l'est et du Bassin de la Lomme de Poix Saint-Hubert à Grupont (BE34027) à l'ouest. Comprenant notamment les massifs des Forêts de Saint-Michel, du Roi Albert, les Bois d'Awenne, de Grune et des Moines, les habitats dominants sont la hêtraie et la chênaie acidophiles à luzule. La diversité des sols et du relief engendre aussi d'autres habitats forestiers très intéressants (boulaies pubescentes dans les zones tourbeuses, érablières de ravins, forêts alluviales). Les zones ouvertes (dont celles restaurées par les projets LIFE) abritent des landes, des tourbières et quelques nardaies. Le Fourneau Saint-Michel, notamment, possède de très belles prairies maigres de fauche. Les oiseaux forestiers sont abondants, ainsi que les pies-grièches en milieux ouverts. On retrouve aussi le cuirvé de la bistorte, le martin-pêcheur et, dans certains cours d'eau, le chabot et la lamproie de Planer.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Lande humide

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	3 250
Landes humides (UG 2)	300
Forêts alluviales* (UG 7)	100
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	95
Tourbières dégradées (UG 2)	65
Tourbières boisées* (UG 6)	60
Hêtraies à aspérule (UG 8)	50
Landes sèches (UG 2)	45
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	18
Tourbières actives* (UG 2)	5,50
Pelouses à nard* (UG 2)	2

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Castor d'Europe

#### Oiseaux

Bécassine des marais  
Bécassine sourde  
Bondrée apivore  
Chouette de Tengmalm  
Cigogne noire  
Martin-pêcheur d'Europe  
Pic cendré  
Pic mar

Pic noir  
Pie-grièche écorcheur  
Pie-grièche grise  
Torcol fourmilier

#### Mammifères

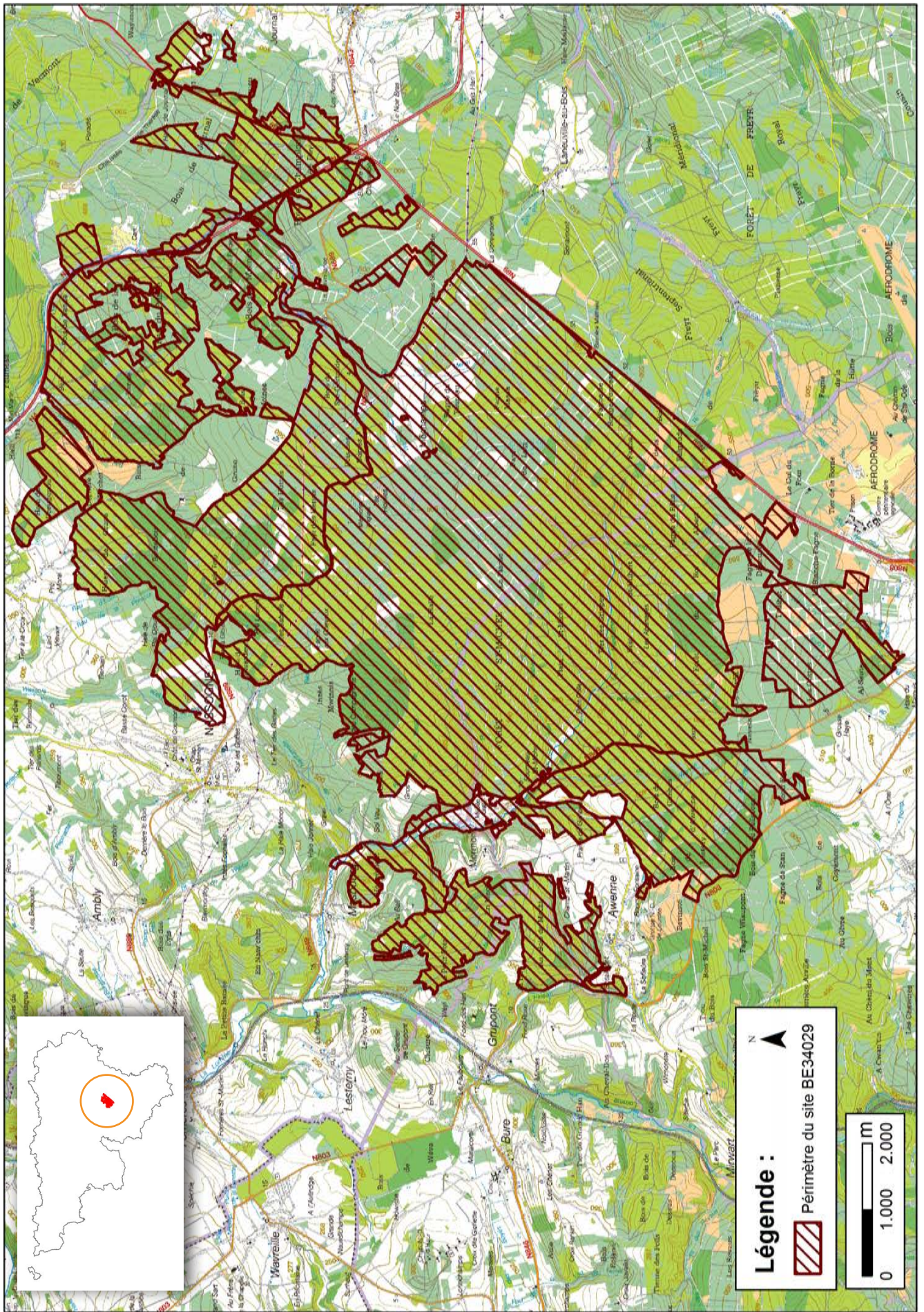
Castor d'Europe

#### Poissons

Lamproie de Planer  
Chabot

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal





## Vous avez une question sur Natura 2000?

**Informations générales et conseils de gestion:**  
- Natagriwal : [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)  
- Parc Naturel des Deux Ourthes :  
[www.pndo.be](http://www.pndo.be) (061 21 04 00)

**Informations biologiques et législatives:**  
<http://biodiversite.wallonie.be>

**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

**Informations administratives et réglementaires:**  
Département de la Nature et des Forêts (DNF):  
081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)  
Source des données: M.B. du 07/07/2016